

## PROJET DE RÉSOLUTION NO 0518/05/22

## AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX <u>PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE</u> NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 9 mai 2022, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 0518/05/22;
- **QU'**une assemblée publique de consultation sera tenue le 24 mai 2022, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- QUE ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux <u>projets particuliers de</u> construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :
- d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 40 logements et d'apporter des ajustements réglementaires relatifs à la hauteur maximale du bâtiment principal projeté en étages et en mètres, au nombre maximal de logements à l'hectare et à la localisation des cases de stationnement au 1075 de la rue des Tours.

La zone commerciale C-903 à l'intérieur de laquelle se situe le terrain visé inclut de façon approximative des terrains situés le long et du côté sud-ouest du boulevard Saint-Joseph et de part et d'autre de la rue des Tours.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- QUE toutes les dispositions de ce projet de résolution sont susceptibles d'approbation référendaire.

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution no 0518/05/22 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 40 logements au 1075 de la rue des Tours.

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 13 mai 2022.

Me Mélanie Ouellet GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

TERRAIN VISÉ



PROJET DE RÉSOLUTION No.

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION

